



## « Sur Parcoursup, j'ai fini par accepter une orientation qui ne me convient pas »

**Voix d'orientation. Le Monde Campus et La ZEP, média jeune et participatif, s'associent pour faire témoigner lycéens et étudiants sur leurs parcours d'orientation. Cette semaine, Lucas F., 17 ans, bachelier, qui vit à Nemours (Seine-et-Marne).**

« Pendant ma terminale ES à Nemours, j'ai fait des vœux sur Parcoursup pour une licence Staps et une licence de psychologie à Paris, Marne-la-Vallée et Dijon. J'avais un dossier correct, à 10 de moyenne.

Mais lors de la phase de réponse des facs, je me suis retrouvé, comme beaucoup, sur liste d'attente. J'étais plutôt dans les 500<sup>e</sup>... J'ai patienté. En constatant que les places avançaient rapidement, je me disais que j'avais des chances d'être accepté. Début juillet, j'ai obtenu mon bac. Sans mention, mais sans rattrapage ! A la fin du mois, les classements ont commencé à stagner et moi à m'inquiéter, mais je pensais avoir encore mes chances. L'attente a finalement duré tout l'été.

Pendant le mois d'août, chaque matin, j'allais sur le site de Parcoursup en espérant que j'avancerais dans les places et que je pourrais aller dans une des formations souhaitées. J'ai passé mes vacances dans le doute, dans le stress et l'incompréhension. Pourquoi les places ne bougent plus ? J'étais sur le site et sinon je sortais avec mes potes, tous acceptés quelque part... Je me suis renseigné auprès de mon prof principal de terminale, qui m'a aiguillé par téléphone. Il m'a dit que je devais m'identifier auprès de Parcoursup en leur envoyant des e-mails.

Le 21 août, Parcoursup m'a enfin répondu. J'avais encore jusqu'au 5 septembre pour espérer une réponse à mes vœux déjà faits et je devais formuler des vœux en phase complémentaire. Ils m'indiquaient aussi que j'avais laissé passer le délai pour saisir la Commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) pour être accompagné, mais qu'à titre exceptionnel, ils lui soumettaient ma demande. J'ai cherché en phase complémentaire [où seules les formations ayant encore des places disponibles sont proposées], mais il n'y avait aucune formation correspondant à mes choix d'orientation. Il n'y avait pas grand-chose en fait. La seule Staps qui restait, c'était option... équitation. Pas fait pour moi ! J'ai continué à envoyer des e-mails en demandant le réexamen de mon dossier. Quand j'ai pu refaire des vœux complémentaires, mon prof m'a conseillé de faire quelque chose qui se rapprochait du sport : du marketing ou du droit (par exemple pour faire juriste dans le sport). Je me suis dit que c'était ma dernière chance de faire quelque chose l'année prochaine.

Le 29 août, c'est finalement la CAES qui m'a fait une proposition d'admission en licence de droit, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), alors qu'avec la phase complémentaire, j'avais fait des vœux en droit à Créteil (Val-de-Marne). J'ai été surpris : pendant deux mois, t'attends un vœu et là, tout à coup, c'est bon. J'ai appelé mon prof qui m'a conseillé d'accepter, faute de mieux.

Cette voie ne correspond pas du tout à mes vœux de départ. En plus, c'est à un peu plus de deux heures de chez moi en transport ! Heureusement j'ai une tante qui habite à côté. Même si j'ai encore un vœu en examen de dossier (ils sont censés me répondre avant le 5 septembre), je pense faire cette année de droit tout en passant mon BAFA pour avoir plus de chances de me réinscrire en Staps l'année prochaine. Parcoursup, c'est une galère, mal expliqué, et on peut vite faire des mauvais choix. On est les premiers à le tester et on a reçu ça en pleine face... En fait, je suis bloqué entre accepter une orientation non choisie et qui ne me convient pas ou ne rien faire de mon année... »

Lire aussi : Que répondre aux « desperate candidates » de Parcoursup ?